



**Rapport de la
Réunion Stratégique Restreinte de la Société Civile du Bassin du Congo
œuvrant pour la Bonne Gouvernance Forestière et Climatique**

**26 octobre 2018
Brazzaville – République du Congo**

Table des matières

Abréviations et sigles	3
Contexte et justification de l'atelier restreint.....	5
Objectifs	6
Séance d'introduction.....	6
Présentation du contexte congolais.....	7
Présentation du contexte centrafricain	8
Conclusion et recommandations	9
Annexes	11

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Abréviations et sigles

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APV	Accord de Partenariat Volontaire
CAFI	Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CLPA	Communautés Locales et Populations Autochtones
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP 24	24e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique
ERPD	Programme de Réduction des Emissions
ER-PIN	Emission Reductions Programme Idea Note (Note d'idée de plan de préparation)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
GDRNE	Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement
OCDH	Observatoire Congolais des Droits de l'Homme
ONU-REDD	Programme de l'Organisation des Nations Unies pour en vue de réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) dans les pays en développement
PEA	Permis d'Exploitation et d'Aménagement
PGDF	Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
RCA	République Centrafricaine
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



REFADD-Congo	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, section du Congo-Brazzaville
R-PP	Readiness Preparation Proposal (Plan de Préparation)
UE	Union Européenne

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Contexte et justification de l'atelier restreint

Le Bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde. 75 millions de personnes dépendent de ces forêts pour leurs besoins alimentaires, médicaux et autres. Les forêts du bassin du Congo fournissent également des services écologiques précieux tels que la régulation du climat, l'approvisionnement en eau douce et la protection des sols aux niveaux local et régional.

La déforestation et la dégradation des forêts ont augmenté ces dernières années dans la région. Les moteurs sous-jacents de la déforestation proviennent souvent du secteur forestier mais la demande internationale pour les produits agricoles tels que l'huile de palme, l'hévéa et le cacao, ainsi que les minéraux, accentuent la pression sur les forêts. Aussi, l'exploitation industrielle à grande échelle - en partie illégale - et le développement minier et des infrastructures sont également au cœur des stratégies économique de plusieurs pays. Ces activités ont des conséquences multiples notamment la marginalisation croissante des populations locales vulnérables et le déplacement forcé des populations tributaires des forêts de leurs terres traditionnelles pour faire place à de grands projets d'investissement.

Les pays du bassin du Congo ont pris des engagements forts en faveur d'une meilleure gouvernance forestière et climatique. Le Cameroun, la République du Congo et la République Centrafricaine ont tous signé des Accords de Partenariat Volontaires (APV) avec l'Union européenne pour lutter contre l'exploitation illégale, mais leur mise en œuvre est lente, tandis que le Gabon et la République Démocratique du Congo (RDC) sont en phase de négociation depuis plusieurs années. Tous ces pays sont également engagés dans les efforts du programme de Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) +, qui s'intensifient dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et de la disponibilité de financement par le biais de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et de la mise en œuvre de contributions déterminées au niveau national (CDN). La RDC et la République du Congo se dirigent vers la phase d'investissement alors que d'autres pays travaillent à la finalisation de leurs stratégies nationales. Un défi majeur pour les APV et la REDD + dans le bassin du Congo consiste à traduire les engagements en faveur de la gestion durable et inclusive des forêts en actions concrètes. Les rapports d'observation indépendante des forêts de la société montrent que les violations de la législation forestière sont fréquentes. Dans le même temps, la volonté politique fluctuante de soutenir les réformes est évidente. Une gouvernance faible, une corruption généralisée ainsi que des institutions fragiles ne permettent pas non plus une redistribution juste et équitable des ressources dans la sous-région : les pays du bassin du Congo sont à la traîne dans l'indice de perception de la corruption et leur secteur forestier est considéré comme l'un des plus corrompus du monde. De plus, les fonds alloués à la lutte contre le changement climatique sont directement menacés par les risques de corruption.

Les réformes en cours pour la mise en œuvre de ces engagements sont diversement efficaces. La contribution de la société civile au succès de celles-ci est primordiale afin de permettre aux communautés locales et peuples autochtones de gérer durablement les forêts dont elles dépendent et de jouir pleinement de leurs droits.

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Fern en collaboration avec l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) a appuyé l'organisation d'une réunion stratégique avec des organisations et plateformes clés de la société civile sous régionale le 26 octobre 2018 à Brazzaville afin de convenir d'un agenda et de messages communs en faveur de la bonne gouvernance forestière et climatique et en particulier du respect des droits des communautés locales tributaires des forêts, dans le cadre des APV, de la REDD+ et de la révision des CDN.

Objectifs

- Faire le point sur les avancées, défis et opportunités des différents processus en lien avec la gouvernance forestière et climatique au niveau national, régional et européen et du rôle de la société civile dans leur avancement.
- Convenir d'un agenda et de messages communs en lien avec ces processus.
- Identifier des actions conjointes concrètes à mener au niveau national, régional et européen en faveur de la gouvernance forestière et climatique et des droits des communautés locales.

L'atelier restreint s'est déroulé sur une journée et a rassemblé (10) représentants des plateformes œuvrant pour la gouvernance forestière et climatique de la sous-région d'Afrique centrale. Des présentations, débats et partages d'expérience ont ponctué l'atelier.

Séance d'introduction

L'atelier a débuté par un tour de table des participants suivi des témoignages et leurs attentes au sortir de la réunion restreinte. De la synergie des plateformes, les participants à l'atelier ont souligné qu'elle était importante pour comprendre les défis et stratégies dans les pays de la sous-région concernant le climat.

Dans sa présentation introductive, Marie-Ange Kalenga de Fern a rappelé aux participants les espaces d'engagement à repenser au niveau international, régional et national. Au niveau international, un certain nombre de forums multilatéraux sur le climat auront lieu en 2018 et serviront de cadre au dialogue multi-acteurs dit de Talanoa qui s'achèvera lors de la 24e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (COP 24). De même, les débats et échanges au niveau régional au sein du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC), de l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), du défi de Bonn et du Fonds Bleu) ainsi qu'au niveau national sur les plans nationaux sur le climat sont des espaces à investir par la société civile.

En réponse à ce nouveau contexte, les acteurs non-étatiques devraient faire le lien entre les différentes échelles ; élargir le champ et les modalités d'action ; expliciter les liens entre climat, développement, droits humains, et biodiversité et renforcer le plaidoyer et l'associer à d'autres modalités d'actions avec d'autres acteurs (campagnes, actions).

Pour Fern, l'amélioration de la gouvernance forestière et climatique et la réduction de la consommation sont nécessaires pour véritablement protéger les forêts et les droits des populations locales.

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Présentation du contexte congolais

Parfait Dihoukamba du cadre de Concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur la réduction des émissions liées à la déforestation et dégradation des forêts (CACO REDD+) a fourni un aperçu de la gouvernance forestière et climatique dans le contexte congolais forces et faiblesses La CACO REDD a joué un rôle prépondérant lors de l'adoption du plan de préparation (R-PP) de la République du Congo en 2010 ainsi que lors de l'approbation de la note d'idée de plan de réduction des émissions (ER-PIN) de la République du Congo en 2014. De même, la CACO REDD a participé à toutes les discussions multi-acteurs organisés par la coordination nationale REDD (CN-REDD) en tant que partie prenante du processus. Les capacités des membres du CACO REDD+ restent à être renforcées de même que sa structure de gouvernance et de représentation. Ces activités sont prévues dans le don additionnel du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) afin d'assurer une participation effective au processus REDD+.

La République du Congo, pays « pilote prioritaire » sélectionné par le FCPF et le programme des Nations Unies pour la REDD (ONU-REDD) a été autorisé par la communauté internationale à entamer les phases 2 et 3 du processus REDD+. Cette décision qui reconnaît les efforts considérables déployés par la République du Congo dans la phase de préparation du processus REDD+.

Le document de programme de réduction des émissions (Emissions Reductions Programme Document (ERPD)) donne à la République du Congo l'opportunité de mettre en œuvre la vision d'approches de développement alternatif à grande échelle pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, accentuer la gestion durable des paysages, améliorer et diversifier les moyens de subsistance locaux et préserver la biodiversité.

Alban Ntsiete, le représentant de l'OCDH, a expliqué que le processus REDD+ au niveau national n'est pas bien connu par les communautés locales et populations autochtones. Il nécessite encore une grande campagne de sensibilisation sur les objectifs, les obligations et le mécanisme de partage des bénéfices. Il a également insisté sur l'importance de la rencontre entre les plateformes qui permet de consolider les efforts sur la gestion des ressources naturelles et formuler des recommandations pour les différentes rencontres internationales à l'instar de la COP 24 et des forums sur la gouvernance forestière.

Arsène Guelele de la Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts (PGDF) a sollicité l'implication du secteur privé dans la gestion forestière et climatique.

Julienne Longo, Coordinatrice nationale du Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable, section du Congo-Brazzaville (REFADD-Congo), a signifié à l'ensemble des participants que son réseau avait validé un document synergique au niveau de la sous-région, impliquant des organisations de femmes des dix pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) entendant œuvrer une bonne gestion des ressources naturelles. Le genre étant transversal, il doit être intégré dans les processus visant à influencer les décisions.

De son côté, Théophile Ntiakoulou Loulebo de la plateforme « Palmier à huile », a observé que pour s'assurer de ne pas investir dans des zones inappropriées ou le rendement serait

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



hypothéqué, il a été élaboré une cartographie des zones potentiellement exploitables pour la culture du palmier à huile. La plateforme développe actuellement une exploitation de palmier à huile en zone de savane où dans des zones de forêts de moins de cinq hectares conformément aux dispositions nationales validées. Un défi important consiste en la mise en place d'un projet pilote qui démontre la faisabilité du développement du palmier à huile en zone de savane, ce qui permettra d'éviter la déforestation.

Présentation du contexte centrafricain

Cette présentation a été effectuée par Parfait Désiré Zoga et Guy Julien Ndakouzou, respectivement coordonnateur et coordonnateur adjoint de la plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE). Parmi les avancées en République centrafricaine (RCA), ils ont souligné la réforme juridique forestière et l'élaboration des textes complémentaires ; l'opérationnalisation de l'observation indépendante menée par la société civile; la désignation des représentants des communautés locales et populations autochtones siégeant dans les instances de mise en œuvre de l'APV ; la représentation de la société civile dans la Commission d'attribution des permis et la création d'une base de données sur le site de l'APV ainsi que la mise en place d'un logiciel de traçabilité.

Pour ce qui est des défis, les représentants de la plateforme GDRNE ont relevé que très peu des cadres administratifs au sein des ministères concernés ont une bonne connaissance de l'APV et des enjeux de la gouvernance forestière ; la nécessité de poursuivre les réformes juridiques (adoption de la politique forestière, relecture du code forestier ; élaboration des textes d'application du code de l'environnement) ; la lutte contre le sciage artisanal illégal ; la mise en veille de certains permis d'exploitation et d'aménagement (PEA) en violation avec les dispositions du code forestier ; l'absence de grille de légalité pour un certain nombre de titres d'exploitation notamment, les permis artisanaux et les forêts communautaires ; l'absence de mécanisme de financement des communautés locales et populations autochtones pour leur participation aux réunions des instances de mise en œuvre de l'APV.

Ils ont exhorté que l'Union européenne (UE) et l'Etat centrafricain à maintenir le dialogue et la concertation afin de relancer le processus APV avec des mesures idoines ; demander la création d'alternatives pour les communautés à travers des activités génératrices de revenus (AGR) afin de réduire la pression sur les ressources forestières et encourager la mise en place de forêts communautaires qui sont un vecteur de gestion durable des forêts.

La foresterie communautaire et le permis artisanal tels que prévus par le code forestier pourraient être des alternatives efficaces pour réduire la pauvreté et combattre l'exploitation illégale du bois, mais ces mécanismes ne sont pas encore opérationnels.



Une vue des participants lors de l'atelier restreint

Conclusion et recommandations

Les représentants des plateformes sur la gouvernance forestière et climatique d de la République du Congo et de la RCA ont formulé les recommandations suivantes concernant le dialogue de la Talanoa de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) :

- Le renforcement de la communication à travers des sensibilisations adaptées sur les réformes ayant un impact sur les forêts et les droits des communautés locales et populations autochtones, tels que les APV/FLEGT, le processus REDD+, les CDN doivent être menées de manière continue pour permettre une meilleure appropriation par ces dernières. Des échanges accrus et une harmonisation des positions des plateformes de la société civile et des populations autochtones œuvrant pour la gouvernance forestière et climatique des pays du Bassin du Congo sur les APV/FLEGT, le processus REDD+ et un soutien au plaidoyer pour leur mise en œuvre dans les pays de la sous-région en phase de négociation.
- Une participation effective des communautés locales et populations autochtones CLPA, de la société civile, du secteur privé et des artisans aux réformes en lien avec la gouvernance forestière.
- L'intégration du genre comme question transversale dans l'élaboration des politiques et stratégies régionales et nationales sur la gestion durable des forêts.
- Une meilleure convergence des initiatives sur l'aménagement du territoire pour le développement responsable des agro-industries et des mines respectueux des droits des communautés locales et populations autochtones (par exemple la cartographie des zones exploitables).
- Un dialogue de qualité entre les acteurs de la société civile, des populations autochtones, les partenaires techniques et financiers appuyés dans la mise en œuvre de la REDD+ et des CDN.
- La mise à disposition de financements pour la révision des CDN.

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.

- La mise en place d'un espace sous régional d'échanges des plateformes en Afrique Centrale dont le relais au niveau national se fera par les points focaux.

Une ébauche des contributions des plateformes du Bassin du Congo au dialogue de Talanoa a également été rédigée par les représentants des plateformes lors de l'atelier et transmises à d'autres plateformes de la sous-région pour amendement afin qu'elle soit soumise comme contribution au dialogue de Talanoa et à la COP 24.

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Annexes

Liste des participants

N°	Noms et prénoms	Fonction et Pays	Institution
1	NDAKOUZOU Guy Julien	Coordonnateur Adjoint (RCA)	Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)
2	ZOGA Parfait Désiré	Coordonnateur (RCA)	Plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)
3	NZIKOU-MASSALA Marien	Assistant en communication (Congo)	Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)
4	DIHOUKAMBA Parfait	Membre de la plateforme (Congo)	Cadre de Concertation de la société civile sur la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et Dégradation des Forêts (CACO- REDD)
5	NTIAKOULOU LOULEBO Théophile	Membre de la plateforme l'huile de palme (Congo)	Initiative pour l'Huile de palme en Afrique (APOI)
6	LONGO MBENDO Marie Julienne	Coordonnatrice Nationale (Congo)	Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD)
7	GUELELE Arsène	Membre de la Plateforme (Congo)	Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts (PGDF)
8	NTSIETE MOUKOUAGATA Alban	Chargé de projet (Congo)	Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)
9	KALENGA Marie- Ange	Responsable de Campagne (Belgique)	Fern

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



Programme de l'atelier

Horaire	Thème	Méthodologie	Intervenants
Jour un			
12h45	Arrivée des participants et photo de famille		Accueil par le secrétariat
13h00- 14h00	Mots de bienvenue et déjeuner		OCDH, Fern
14h00 – 14h30	Présentation des objectifs de la réunion et du contexte européen et international	Présentation power point et questions-réponses	Fern, OCDH
14h30 – 15h00	Présentation du contexte congolais	Présentation power point et questions-réponses Présentations des recommandations des ateliers stratégiques nationaux par les représentants des plateformes	PGDF, CACO REDD, PCQVP
15h00-15h30	Présentation du contexte centrafricain	Présentation power point et questions-réponses Présentations des recommandations des ateliers stratégiques nationaux par les représentants des plateformes	GDRNE
15h30- 16h00	Quelles approches pour un changement positif ?		
	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi et comment faire du plaidoyer • Les avantages du travail en réseau et des coalitions • Participation des groupes vulnérables (communautés locales et populations autochtones et femmes) 	Echanges sur les approches et les outils	Fern REFADD
16h00-17h00	Travail de groupes sur la contribution au dialogue de Talanoa (Trois groupes)	Sur la base d'un canevas, réponse de chaque groupe à une question	Congo, RCA et Fern

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



17h00	Restitution des messages principaux	Présentation en plénière	Rapporteur de chaque groupe
17h30	Fin des travaux	Plénière	OCDH

Cette activité a été financée est par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.

